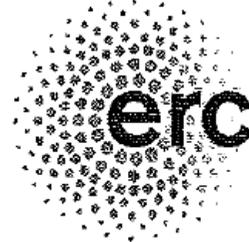


La légitimité implicite I

L'objectif de cette rencontre est de proposer, dans le cadre général d'une sémiotique de l'État moderne, une réflexion sur la perception de la légitimité du pouvoir, qui est au cœur même de l'État moderne, là où se noue l'accord entre pouvoir et société politique. Dans une perspective d'anthropologie politique, il faut comprendre comment se construit une acceptation du pouvoir (quel qu'il soit) suffisante pour lui permettre de fonctionner. Mais produire de la légitimité ne suffit pas, car le point faible des légitimités construites est une trop visible absence de transcendance. C'est pourtant ce caractère transcendant qui donne de l'efficacité, et détermine le pouvoir symbolique qui engendre ce substrat consensuel, cette acceptation sociale collective qui assure mieux le pouvoir que la force ou la coercition. La légitimité des détenteurs du pouvoir temporel dépend *in fine* de la façon dont leurs objectifs rejoignent les normes et les représentations conscientes ou inconscientes des membres de la société politique, à partir desquelles s'élabore la réception des actions des détenteurs du pouvoir, dans la mesure où ces normes et ces représentations sont largement déterminées par le christianisme. Elles correspondent à des ensembles conceptuels constitutifs de l'imaginaire : c'est en s'appuyant sur ces ensembles et sur ce que permet le statut des vecteurs de l'idéal qui expriment et actualisent l'imaginaire (Godelier) et produisent la « magie du symbolique » (Bourdieu), que se fabrique la légitimité politico-religieuse.

Les rencontres romaines de 2010 et de 2011 sont conçues autour de ces éléments. Les ensembles conceptuels se rattachent à des notions immanentes (morale politique ou/et religieuse), à des normes imposées aux pratiques sociales (parenté, conduites sexuées), ou encore à des classifications (notamment sociales) largement acceptées. Au cœur du fonctionnement de la société médiévale, ils constituent les éléments à partir desquels se détermine le jugement de légitimité ou d'illégitimité. Les « vecteurs de l'idéal » sont à la fois les médias (par exemple « la musique »), les formes spécifiques utilisées dans le cadre de ces médias (le portrait ...), ou les liens privilégiés établis entre formes médiatiques et ensembles conceptuels.

éf École
française
de Rome



Programme Signs and States

Organisation scientifique

Jean-Philippe Genet (LAMOP, Université de Paris 1)

Contact

École française de Rome
Stéphane Gioanni
Directeur des études médiévales
Grazia Perrino
Secrétariat des études médiévales
Piazza Farnese, 67 – 00186 Roma
Tél. (+39) 06 68 60 12 48
secrma@efrome.it

École française de Rome
LAMOP (Université de Paris 1)
European Research Council
(Programme SAS)

Programme

Droit, pouvoir et société

Les vecteurs de l'idéal II

La légitimité implicite I

Rome, 9 - 11 décembre 2010

École française de Rome
Piazza Navona, 62
00186 - Roma

Jeudi 9 décembre - 14 h 15

**Présidence : Andrea Gamberini
(Università di Milano)**

Stéphane Gioanni (École française de Rome),
Accueil des participants

Jean-Philippe Genet
(LAMOP, Université de Paris 1),
Introduction

La légitimité de l'échange économique

Paolo Evangelisti
(Archivio Storico Camera dei Deputati),
La costruzione di un paradigma per la legittimità istituzionale : I discorsi medievali sulla natura della moneta

Katia Béguin (LAMOP, Université de Paris 1),
L'action des pouvoirs souverains contre l'usure à l'époque moderne : des défauts arbitraires à la restauration de l'ordre juste des profits

Discussion

La légitimité de la communication linguistique

Irène Rosier Catach (EPHE, Paris),
Communauté politique et communauté linguistique chez Dante

Gianluca Briguglia (CNRS-EHESS, CRH, Paris),
Nutus est signum voluntatis.
Un mot théologico-politique dans la théorie politique entre XIII^e et XIV^e siècles

Jan Rüdiger (Université de Francfort),
Avoiding the term : politics and the vernacular in medieval Europe

Discussion

Vendredi 10 décembre - 9 h 30

**Présidence : Claude Gauvard
(LAMOP, Université Paris 1)**

La légitimité de la reproduction naturelle

Anita Guerreau-Jalabert (CNRS, IRHT, Paris),
Spiritus et caro : une méthode de pensée analogique

Chris Fletcher (Signs and States),
The political force of manhood

Didier Lett (Université de Paris 7),
Construire et légitimer l'autorité paternelle à travers un procès à San Severino (Marches) au milieu du XV^e siècle

Marina D'Amelia (Sapienza Università di Roma),
La tirannia femminile nell'immaginario politico dell'età barocca. Riflessione su alcuni casi

Discussion

15h00

**Présidence : Sandro Carocci
(Università di Tor Vergata)**

La légitimité de la reproduction sociale

Wim Blockmans (Université de Leyde),
Les fondements de la légitimité politique des communes

Rafael Oliva (Universidad de Sevilla), Vincent Challet
(Université de Montpellier 3), Jan Dumolyn
(Université de Gand),
La communauté comme espace de légitimité politique : un bilan provisoire

Guido Castelnuovo (Université de Chambéry),
Entre marqueurs identitaires ; les noblesses communales italiennes en quête de légitimité (milieu XII^e-XIV^e siècles)

Nicolas Le Roux (Université de Lyon 2),
L'épreuve de la vertu : condition nobiliaire et légitimation de l'honorabilité aux XVI^e et XVII^e siècles

Discussion

Samedi 11 décembre - 9 h 30

**Présidence : Igor Mineo
(Università di Palermo)**

La légitimité de la communication visuelle et sonore

Patrick Boucheron
(LAMOP, Université de Paris 1),
L'implicite du signe architectural : connotations et dénnotations politiques de l'art de bâtir

Philippe Vendrix (CNRS, CESR, Tours),
Les raisons du pouvoir de la musique

Andreas Beyer
(Deutsches Forum für Kunstgeschichte, Centre Allemand d'Histoire de l'Art, Paris),
La barbe du pape. Visualisation de l'impuissance pontificale

Marianne Polo de Beaulieu
(CNRS, EHESS, CRH, Paris),
Peut-on penser le futur d'une communauté scientifique sans tenir compte de l'économie de l'innovation et de la créativité ?

Andrea Zorzi (Università di Firenze),
François Foronda (LAMOP, Université de Paris 1),
Claude Gauvard (LAMPOP, Université de Paris 1),
Table ronde conclusive